

M. Murphy: Nous voulons que notre gouvernement dise la même chose d'un bout à l'autre du pays et dans les conférences internationales.

Quelle est la position du gouvernement? A-t-il le droit d'appliquer des conventions de l'Organisation internationale du travail, alors qu'il s'est toujours défendu de ne pas l'avoir? Est-ce qu'il va changer indéfiniment de version chaque fois que cela fait son affaire? Quelle est la position juridique du gouvernement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, est-ce que le parti socialiste soutient que le Parlement fédéral et le gouvernement du Canada ont le droit de conclure des traités internationaux, mais qu'ils sont privés de tout droit pour leur application? Si c'est cela que soutient mon honorable ami, je lui dirai au nom des Canadiens...

M. Murphy: C'est votre gouvernement qui dit cela.

M. Broadbent: C'est ce que vous dites à Genève.

M. Mulroney: ... et au nom du gouvernement, et au nom des gens qu'il y a au Parlement du Canada que notre gouvernement et notre Parlement parlent pour le Canada, pour tout le Canada. C'est ce que nous avons fait et c'est ce que nous continuerons de faire.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Vu le peu de temps qu'il nous reste, j'annoncerai que le député de Glengarry—Prescott—Russell a fait preuve de collaboration en posant une seule question, qui sera suivie d'une question du député de Pembina.

M. Crosbie: C'est une de trop.

* * *

LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA

L'OCTROI SANS SOUMISSION D'UN CONTRAT DE SURVEILLANCE DES TERRAINS VACANTS

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je ferai comme si je n'avais pas entendu cette observation du ministre des Transports, et je vais poser une question au ministre des Travaux publics. C'est au sujet de la gestion et de la cession de biens par la Société immobilière du Canada à Mirabel, et je sais que c'est embarrassant pour le gouvernement.

Hier, en réponse à ma question concernant les lacunes que signalait à cet égard un rapport de vérification interne de Louise Saint-Laurent, le ministre a déclaré qu'il n'y avait pas eu de malversation...

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: C'est le député de Glengarry—Prescott—Russell qui a la parole, et il a droit à la courtoisie habituelle.

M. Boudria: Monsieur le Président, le ministre a déclaré hier qu'il n'y avait pas eu de malversation à Mirabel, et que la

Questions orales

Société immobilière du Canada à Mirabel n'avait rien à se reprocher.

Cela veut-il dire que le ministre approuve personnellement qu'une brasserie obtienne un contrat sans soumission pour assurer la surveillance de terrains vacants au coût de 42 000 \$? Est-ce là la position du gouvernement?

Dans l'affirmative, je dirais au ministre qu'il n'est pas étonnant que les Canadiens aient une piètre opinion de la compétence du gouvernement actuel pour administrer les affaires du pays.

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je me reporte au rapport du vérificateur général qui n'a rien trouvé à redire à de prétendues irrégularités à Mirabel.

Permettez-moi de lire un extrait du rapport que la division des vérifications spéciales de Travaux publics Canada a élaboré:

Pour réaliser son mandat, la nouvelle direction de la Société a appliqué les méthodes et contrôles de gestion qui ont fait l'objet de notre examen. Dans les secteurs de la vente des terres et du renouvellement agricole, elle a mis en oeuvre une procédure structurée et contrôlée conformément aux exigences du Conseil du Trésor et surveillée régulièrement par les organismes centraux. Elle a appliqué la procédure approuvée et a présenté une documentation complète à l'appui de ses décisions et de ses approbations.

A mon avis, monsieur le Président, cela dit tout.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME SPÉCIAL POUR LES GRAINS—LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

M. Walter Van De Walle (Pembina): Monsieur le Président, c'est au premier ministre que je m'adresse.

Hier, le gouvernement a fait une annonce très utile au sujet du programme spécial pour les grains. Quand ce programme entrera-t-il en vigueur?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je sais gré au député de sa question surprise. Hier, j'ai eu l'honneur, au nom du gouvernement du Canada, d'annoncer que les céréaliculteurs canadiens recevraient un paiement d'appoint de 1,1 milliard de dollars, soit le plus...

Des voix: Bravo!

● (1510)

M. Mulroney: Le 31 mars 1988, les agriculteurs auront reçu plus de 800 millions de dollars. Entre autres choses, une série de mesures d'envergure a été annoncée pour raffermir la situation des exploitations agricoles canadiennes dont les entreprises familiales, et pour améliorer sous bien des aspects la situation des agriculteurs canadiens.

Hier, nous avons annoncé des mesures qui, à notre avis, démontrent que nous accordons toute l'attention qu'ils méritent aux agriculteurs canadiens qui font tant pour le pays.